



# Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009, 27/11/2013 et 11/02/2019)**

**Compte-rendu du Conseil d'Administration tenu le lundi 08 avril 2019 de 18h30 à 21h au Foyer Municipal de Bagnols en Forêt.**

**Présents :** William Dumont (Président d'honneur), René Bouchard (Président), Emmanuel Devesa (secrétaire), Stéphane Thomine (trésorier), Yvanna Cravéro (administratrice), Marie-Jeanne Gagnaire (administratrice), Pierre Pimpaud (administrateur).

**Excusée :** Rachel Antiochia (trésorière-adjointe)

**Invitées :** Carole Cheval, Martine Pimpaud, Caroline Onofri, Silvana Patrico, Serge Giraud.

Une fois encore, la Réunion commence par un apéritif et quelques biscuits salés apportés par Martine et Pierre Pimpaud. Ce moment de convivialité partagé est très apprécié par tous les participants.

René Bouchard rappelle les points mis à l'ordre du jour et transmis par mél :

- Surveillance de la décharge des Lauriers.
- Rassemblement « Nous voulons des coquelicots » (bilan de l'action du 05/04 et préparation du 03/05).
- Action sur la Communauté de Communes du Pays de Fayence (CCPF)
- Redémarrage d'ECOPOLE
- Demande d'aide du Collectif Camiole.
- Organisation de l'Assemblée générale du 27.04.2019.
- Compte-rendu de la Rencontre entre l'ABI, M. BERTORA (Président de la CAVEM) et M. TOSAN.
- Informations diverses : Relance de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, Action du 28 avril sur la Base nature de Fréjus, Bilan des actions du 15 et 16 mars pour le climat, Participation de l'ABI à la fête du printemps (28/04/2019).

## **SURVEILLANCE de la DECHARGE DES LAURIERS :**

Il est convenu que le départ de Stéphane Thomine qui exerçait une surveillance régulière du site nécessite que nous nous organisions pour continuer à contrôler l'avancée de l'exploitation de la décharge et faire les relevés photographiques attestant du non-respect de la réglementation par l'exploitant (SMIDDEV).

Emmanuel Devesa est d'accord pour se rendre régulièrement sur le site. René Bouchard informe qu'il ira durant ses vacances.

Stéphane Thomine nous informe qu'il y est allé pour la dernière fois le 24 mars :

Il a constaté que le ramassage des envols avait été effectué à proximité de la décharge et dans les caniveaux mais pas à 100 m du grillage limitrophe. Des papiers sont encore visibles dans les buissons et les arbres. Des plastiques sont présents tout le long de la CD4, qui va du rond-point du Musée des troupes de Marine jusqu'à la route d'accès à la décharge, il s'agit d'envols qui s'échappent des camions transportant les déchets jusqu'à la décharge.

Il pense que la clôture nord du site devrait être vérifiée car nous avons signalé au Directeur de Veolia sa détérioration le 13 mars 2019.



# Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009, 27/11/2013 et 11/02/2019)**

Stéphane Thomine suggère qu'un planning de surveillance de la décharge soit établi afin de répartir cette charge sur plusieurs personnes et la rendre, de ce fait, moins contraignante. René Bouchard propose de montrer le site à celles ou ceux qui ne le connaissent pas encore et ensuite de proposer un planning de surveillance hebdomadaire dans lequel chacun(e) pourrait s'inscrire en fonction de sa disponibilité. Caroline Onofri, Silvana Patrico et Serge Giraud se disent intéressés pour aller sur le terrain et voir le site.

René Bouchard se propose d'aller observer le bassin versant du Reyran pour vérifier si les envols observés dans les caniveaux n'ont pas été emportés par les dernières pluies et ne jonchent pas le lit des ruisseaux qui alimentent le Gonfaron.

## **RASSEMBLEMENT « NOUS VOULONS DES COQUELICOTS » :**

René Bouchard reconnaît que le rassemblement s'est déroulé avec une demi-heure de retard, du fait de l'absence des personnes organisatrices (René Bouchard, Emmanuel Devesa et Claude Koehner) qui sont arrivées un peu plus tard. Carole Cheval signale que des personnes sont reparties à cause de cela.

Il est aussi à regretter que trop soucieux de commencer la lecture des contes, nous ayons oublié de parler du mouvement des coquelicots et de la démarche qu'elle a initiée, dans toute la France, pour alerter la population sur la présence et les dangers que représentent les pesticides, tels le glyphosate, dans nos vies quotidiennes. Il faudra être plus vigilant pour la suite et veiller à en parler avant toute animation ou présentation.

Sinon, on peut être satisfait de la soirée qui a permis de réunir une trentaine de personnes, y compris des enfants qui ont été particulièrement attentifs à la lecture fluide, vivante et bien rythmée de Claude Koehner.

Cette activité sera à reconduire.

Stéphane Thomine nous propose d'organiser le prochain rassemblement des coquelicots, le 3 mai, chez Julia et lui, une manière de leur dire au revoir avant leur départ pour s'installer dans le Sud-Ouest. On pourrait rééditer une soirée conte, chacun apporterait quelque chose à manger et à boire et la soirée se poursuivrait un peu après la lecture d'histoires liées à l'Environnement.

Il faudra demander à Claude s'il est disposé à réitérer son animation. En cas d'indisponibilité, des volontaires pourront présenter les histoires de leur choix, à tour de rôle.

René Bouchard propose comme autre thème de rassemblement :

- la confection, par les enfants, de semis avec des graines de coquelicots, ou d'autres fleurs.
- Un atelier de fabrication de coquelicots en papier.

Il précise que toutes les idées sont les bienvenues si elles permettent d'ancrer notre action et de la diversifier auprès de la population.

Stéphane Thomine présente le mouvement des coquelicots à Serge Giraud et Silvana Patrico. Il rappelle que sur les 27 volontaires pour le dépistage de pesticide dans les urines, seulement 7 ont renvoyé leur bulletin d'inscription.



# Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009, 27/11/2013 et 11/02/2019)**

Il nous informe qu'il n'est plus le référent pour le Var-Est et qu'il a contacté Christian Bernezet, installé à Hyères, qui est d'accord pour reprendre l'action au niveau du Var. Stéphane Thomine nous communique l'adresse mél du contact du Var : [campagne.glyphosate.83@gmail.com](mailto:campagne.glyphosate.83@gmail.com) .

René Bouchard propose de rester un relais dans le Var-Est et de continuer à promouvoir, avec l'ABI, l'action contre les pesticides. Il enverra à Serge et Silvana, par mél, un bulletin d'inscription pour la campagne de dépistage car ils se disent intéressés.

## **ECOPOLE :**

Rachel Antiochia et Marie-Jeanne Gagnaire ont transmis à René Bouchard les documents relatifs au jugement prononcé par le Tribunal de Toulon en faveur de l'annulation de l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2015 autorisant la SAS Ecopole à exploiter une plateforme de valorisation de matériaux inertes sur la Commune de Fréjus. Elles ont aussi communiqué la demande en appel déposée par les avocats de la SAS Ecopole.

A partir de ces documents, René Bouchard va rédiger un courrier qui sera envoyé au Préfet et qui lui demandera de communiquer à l'ABI, l'autorisation temporaire de reprise d'activité qu'il a accordé à la société Ecopole qui n'a interrompu son activité que 45 jours après la décision de justice qui avait été prise.

L'Appel est toujours en cours de jugement. L'avocat de l'AFNO et des autres requérants est en passe de déposer ses conclusions et d'attaquer, avec conviction, les arguments produits par le cabinet d'avocats adverse.

## **ACTIONS SUR LA CCPF :**

Pierre Pimpaud propose de rédiger un courrier à l'attention de tous les Maires de la Communauté de Communes pour les interpeler en ce qui concerne l'état et la gestion des Points d'apport volontaires de recyclables (PAV) sur leur territoire et les informer que nombre de ces PAV sont incomplets, mal placés et ne favorisent pas le geste citoyen de recyclage.

Ces courriers seront envoyés dès que possible en recommandé avec accusé réception.

Caroline Onofri nous informe que Mme GUY, la responsable déchets, lui a certifié que des composteurs collectifs allaient être installés sur le territoire de la CCPF. Elle déplore sur la Commune de Callian l'absence de bacs jaunes (emballages) et bleus (papier).

Pierre Pimpaud signale que la carte des PAV et des points de ramassage, consultable sur le site de la CCPF est incomplète, de plus il n'est pas possible de savoir quels containers équipent les PAV visibles sur la carte. Il a remarqué que l'on trouve, le plus souvent, les containers jaunes et bleus.

<https://www.cc-paysdefayence.fr/>

Dans son courrier, Pierre demande que soient installés des containers pour les cartons.



## Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009, 27/11/2013 et 11/02/2019)**

Caroline Onofri signale que l'opération « Cliink » permet de récompenser le geste de tri, de valoriser le geste éco-responsable et d'encourager chacun à recycler ses déchets. Elle peut être subventionnée par l'Europe mais nécessite de monter des dossiers de demande de subventions. A ce jour, la CCPF ne semble pas décidée à le faire.

Martine Pimpaud nous informe que sur Château Tournon, la nouvelle organisation de collecte des déchets prévoit le ramassage des OMR une fois par semaine et pas de collecte des recyclables.

### **COLLECTIF CAMIOLE :**

Plusieurs membres du CA de l'ABI ont rencontré Aurélie Courant, une des responsables, lors de « l'opération déchets » menée le samedi 16 mars au matin, sur le rond-point, près du supermarché Leclerc. Le Collectif se trouve quelque peu dans une impasse et sollicite l'ABI, en tant qu'Association agréée Protection de l'Environnement, pour savoir si elle n'aurait pas des solutions pour relancer l'affaire et faire bouger le statu quo.

Martine et Pierre Pimpaud sont en possession du dossier qui relate le combat de ce Collectif qui rassemble des riverains de la Commune de Callian. Ceux-ci luttent depuis fin 2016, pour exiger le déménagement de 200 000 Tonnes de terre entreposée sur un terrain situé, sur la Commune de Montauroux, derrière le supermarché ALDI, dans une zone artisanale.

Ce tas de terre mesure 25 m de haut et se situe au bord de la Camiole. Le terrain appartient à M. Boccolacci qui l'a loué à M. Fabrice Combe. La terre déposée provient des travaux d'aménagement du tramway de Nice.

Martine Pimpaud signale que Jean-Yves Huet, Maire de Montauroux a pris plusieurs arrêtés municipaux exigeant le départ de la terre mais ils n'ont, à ce jour, pas été respectés.

Un arrêté préfectoral en date du 25/07/2017 exige que l'exploitant mettent ses installations aux normes, mais rien n'est fait.

Le Maire de Montauroux semble craindre la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise de M. Combe.

René Bouchard va étudier les pièces mises à notre disposition par le Collectif en vue d'entreprendre des actions pour essayer de faire avancer le dossier. Sans aucun doute, des courriers seront rédigés afin d'obtenir des compléments d'information. William Dumont observe que ce Collectif pourrait adhérer à l'ABI, agréée pour la Protection de l'Environnement du Var et, par ce geste, lui apporter des moyens supplémentaires d'agir.

### **ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 AVRIL 2019 :**

Stéphane Thomine se propose de rédiger le compte rendu financier d'exploitation pour l'année 2018 qui sera présenté par Rachel Antiochia lors de l'Assemblée générale.

Le Rapport d'activités 2018 ainsi que le Prévisionnel d'activités pour 2019 seront mis sur papier et présentés par René Bouchard.

Carole Cheval construira un diaporama qui illustrera les propos de cette présentation.



## Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009, 27/11/2013 et 11/02/2019)**

René Bouchard rédigera un message à destination des adhérents, avec une invitation pour l'Assemblée Générale à venir. Emmanuel Devesa se chargera de l'envoyer par mél.

René Bouchard réalisera une affiche pour annoncer l'Assemblée Générale de l'ABI. Emmanuel Devesa se chargera de la diffuser dans le village et chez certains commerçants.

Samedi 27 au matin, un ordinateur, une prise HDMI, un appareil portable de sonorisation et un micro seront apportés par René Bouchard au Foyer municipal. Emmanuel Devesa vérifiera le fonctionnement de la sono. Tous deux seront sur place à 9h.

Rachel Antiochia, Marie-Jeanne Gagnaire, Yvanna Cravero et Arlette Devesa se chargeront de la préparation de l'apéritif. Emmanuel Devesa s'occupera de l'achat des boissons.

La banderole ABI sera installée dans la salle du Foyer par Emmanuel et René.

Yvanna Cravero et Marie-Jeanne Gagnaire se tiendront à la table des adhésions et s'occuperont de la liste de présence et de l'émargement des personnes. Pour ce faire, Stéphane Thomine nous fournira la liste des adhérents.

### **COMPTE RENDU de la RENCONTRE M. Bouchard (ABI) – M. Bertora (Président de la CAVEM) – M. Tosan (Maire de Bagnols en Forêt).**

Le compte rendu est distribué à toutes les personnes présentes. René Bouchard en fait une lecture commentée et détaille les explications de M. Bertora quant à la gestion de la collecte des déchets sur le territoire de la CAVEM. (voir compte-rendu mis en annexe)

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

Le projet de construction d'une ligne ferroviaire Grande vitesse, qui passerait à proximité de Bagnols en Forêt, est relancé. Le dossier sur la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) sera suivi de très près par Joël Hervé et Marie-Laure Meillaud-Boffard. Ils ne manqueront pas de nous tenir au courant de l'avancée du projet et de nous solliciter le cas échéant pour une action qui permettrait de fédérer les opposants à ce non-sens économique.

Joël Hervé a pour projet de créer une Association des Amis de la Base Nature de Fréjus (ABNF). Cette association aura pour but la défense de la biodiversité et d'améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs dans cet espace très fréquenté. L'adhésion est gratuite pour la première année. Un rassemblement sur la Base Nature (avec pique-nique) est prévu le dimanche 28 avril 2019 à 12h. L'ABI y sera représentée par Emmanuel Devesa et René Bouchard.

Cette année, l'ABI ne participera pas à la fête du Printemps organisée, depuis 3 ans, à Montauroux, car celle-ci se déroulera le Dimanche 28 avril, au même moment que le rassemblement initié par les Amis de la Base Nature de Fréjus auquel nous participons.



## Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009, 27/11/2013 et 11/02/2019)**

Les actions (Gestion des Déchets sur la CCPF et Marche pour le climat à Fréjus/Saint Raphaël) menées par plusieurs membres du CA de l'ABI se sont bien passées et ont permis de donner davantage de visibilité à notre Association.

Dans le cadre de l'enquête publique relative au Projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, France Nature Environnement a émis un avis qui sera consultable sur le site de l'ABI : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>

Martine et Pierre Pimpaud nous font part d'une action en cours sur le territoire de Fayence : une pétition circule à propos des nuisances sonores générées par l'aérodrome. Elle propose que l'ABI relaie cette information.

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/collectif-pays-fayence-stop-aux-nuisances/52311>

Il est rappelé que le prochain CA se tiendra le lundi 06 mai 2019 à 18h30.

**L'ordre du jour est épuisé, le CA se termine, il est 21h.**

**Pour le Conseil d'Administration**

Le Président

René BOUCHARD.